

PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
ET COHÉSION TERRITORIALE
Direction du Pilotage des Instances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20260414-2026-39C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2026
Publication : 20/04/2026

CERTIFIÉ CONFORME
Acte exécutoire le 20 avril 2026 Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 14 avril 2026

87 élus présents (103 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**PÔLE METROPOLITAIN D'ALSACE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION AU COMITE MÉTROPOLITAIN
(2026/39C/5.3.3)**

Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'établissements publics de coopération intercommunale et de syndicats mixtes ainsi que le prévoient leurs statuts.

Les pôles métropolitains sont soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes prévus à l'article L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales.

Le pôle métropolitain est un syndicat mixte regroupant des intercommunalités à fiscalité propre. Le pôle métropolitain d'Alsace regroupe l'Eurométropole de Strasbourg, Mulhouse Alsace Agglomération, Colmar Agglomération, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et Saint-Louis agglomération.

Le pôle métropolitain d'Alsace a été créé le 1^{er} janvier 2012 par la Communauté urbaine de Strasbourg (devenue l'Eurométropole de Strasbourg en 2015) et Mulhouse Alsace Agglomération. À sa création, il comptait 727 000 habitants et représentait la moitié des emplois de la région. Colmar Agglomération a rejoint le pôle en 2015, suivie par les communautés d'agglomération de Haguenau et de Saint-Louis en 2019. Avec près de 1,1 million d'habitants, le pôle métropolitain d'Alsace regroupe ainsi plus de la moitié de la population alsacienne.

En application des dispositions de l'article L.5731-3, le « pôle métropolitain d'Alsace » est administré par un comité métropolitain de 37 membres titulaires et de 22 membres suppléants, désignés par les organes délibérants des établissements publics qu'ils représentent, et répartis comme suit :

Eurométropole de Strasbourg

- 517 386 habitants
- 15 titulaires – 10 suppléants

Mulhouse Alsace Agglomération

- 272 950 habitants
- 12 titulaires – 8 suppléants

Colmar Agglomération

- 113 600 habitants
- 4 titulaires – 2 suppléants

Communauté d'Agglomération de Haguenau

- 99 129 habitants
- 3 titulaires – 1 suppléant

Saint-Louis Agglomération

- 84 055 habitants
- 3 titulaires - 1 suppléant

La présidence du pôle est confiée en alternance à chaque président des intercommunalités pour deux ans. Instance de coopération, le pôle métropolitain d'Alsace s'investit dans les domaines suivants : l'attractivité, le développement économique et touristique des territoires, les mobilités, l'enseignement supérieur, les énergies renouvelables et la promotion de la santé, etc.

Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au « pôle métropolitain d'Alsace » par 12 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Il convient donc de désigner les représentants de Mulhouse Alsace Agglomération au pôle métropolitain d'Alsace.

PÔLE MÉTROPOLITAIN D'ALSACE	12 titulaires	Christian FRANTZ Hugues HARTMANN Fabian JORDAN Frédéric MARQUET Catherine MATHIEU-BECHT Lara MILLION Roland ONIMUS Kelly PARTOUCHE Loïc RICHARD Laurent RICHE Jean-Luc SCHILDKNECHT Antoine VIOLA
	8 suppléants	Francine AGUDO-PEREZ Olivier BECHT Frédéric GUTHMANN Philippe LALLEMANT Pierre LOGEL Véronique MEYER Rémy NEUMANN Mathieu NICO

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve les désignations des 12 titulaires mentionnés ci-dessus comme membres titulaires du Pôle métropolitain d'Alsace ;
- approuve les désignations des 8 suppléants mentionnés ci-dessus comme membres suppléants du Pôle métropolitain d'Alsace.

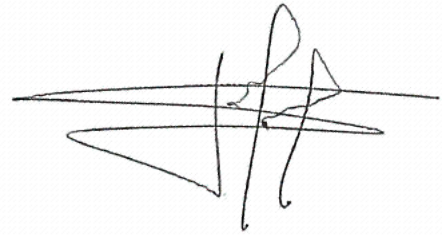
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN